

GUICHET UNIQUE

€ COÛT

70 euros pour le « Service + »



CONTACT

Angéline MAGE
05 55 18 94 23
amage@correze.cci.fr

Christiane BRUDIEUX
05 19 31 02 02
cbrudieux@correze.cci.fr



OBJECTIFS

Le **CFE (Centre de Formalités des Entreprises)** est l'interface privilégiée auprès des organismes et administrations publiques.

Des **conseillers spécialisés** vous accueillent sur nos sites de Brive et Tulle pour mener à bien vos formalités d'entreprise.



PUBLIC

Toute personne ayant l'intention de créer ou de reprendre une entreprise en Corrèze, qu'il s'agisse d'un commerce, d'une entreprise industrielle ou de services.



PRESTATIONS

Centraliser les documents indispensables

Contrôler et transmettre votre dossier auprès des différents organismes

Faciliter vos démarches administratives

Service + :

Un conseiller formalités vous accompagne durant la vie de votre entreprise.

Il est votre interlocuteur privilégié pour :

- Diagnostiquer votre dossier
- Analyser votre dossier
- Suivre votre dossier

Au préalable, vous devez avoir choisi votre statut juridique



MODALITÉS PRATIQUES

Sur rendez-vous à Brive ou Tulle



LES +

- Accueil, conseil et orientation pour une inscription rapide et efficace
- Suivi personnalisé et confidentiel